

Réf: Dossier N° 363860

Avis de constitution

« AFRICA LEX FIELD »

**ABIDJAN PLATEAU Avenue Crozet, Immeuble XL, 01 BP 2785
Abidjan 01, Lot 0, Ilot 0**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/10/2024 reçus par Me COULIBALY Dognimé, MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 17/10/2024, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « AFRICA LEX FIELD »

La Société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire, pour son compte ou pour le compte de tiers, directement ou indirectement, pour objet tant en République de COTE D'IVOIRE qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, directement ou indirectement :

- la fourniture de conseil juridique et fiscal ;**
- la restructuration d'entreprises-M&A,**
- le conseil en stratégie ;**
- La domiciliation d'entreprises ;**
- la participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie d'achat, de création, d'apport, fusions, alliance**

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**ABIDJAN PLATEAU Avenue Crozet, Immeuble XL, 01 BP 2785
Abidjan 01, Lot 0, Ilot 0**

M COULIBALY MOUSSA DOGNIME (PRÉSIDENT)

M GUIRÉ BRAHIMA (DG)

n°CI-ABJ-03-2024-B16-00184 du 27/11/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

